



Réponses du Conseil communal

Mesures en place quant à la protection des données			
Déposées par M. Sylvain Egger MBB	Date de dépôt 27.09.2021	Réponses du Conseil communal 24.10.2022	Dicastère Administration générale M. Albert Pauchard

Monsieur le Conseiller général,

Le Conseil communal partage la même préoccupation que chaque utilisateur d'outil informatique sur la sécurité des données. C'est pourquoi il a déjà pris un certain nombre de mesures et compte accroître dans les années à venir son action en la matière.

A la question est-ce que la commune prend assez au sérieux la sécurité des données personnelles et sensibles de ses citoyens ? L'ensemble des données sont traités par les prestataires suivant : Data Consulting pour toutes les applications communales; Wedo pour les PV du Conseil communal, qui est une startup fribourgeoise qui a développé la plateforme. Pour information, l'entreprise Data Consulting est basée à Lausanne. Elle est la prestataire de services pour plus de 130 communes de Suisse romande et autres organismes étatiques ou paraétatiques au travers de sa plateforme Urbanus, outil de gestion des habitants, des finances et de la comptabilité et de diverses autres applications communales, certifié et répondant aux normes des législations cantonales et fédérales. Wedo est prestataire pour de nombreuses entreprises et institutions fribourgeoises comme l'ECAB ou les TPF, ainsi que pour des communes comme Yverdon-les-Bains ou Carouge. Data Consulting s'appuie sur un auditeur externe cyber-safe.ch développé par l'Association suisse pour le label de Cybersécurité. Le Conseil communal travaille en étroite collaboration avec son prestataire. Lorsque les premiers cas de cyberattaques contre les communes ont été signalés, il a rapidement pris contact avec Data Consulting afin d'être conseillé sur les démarches à suivre en invitant sa direction et son responsable de sécurité à une séance afin de faire le point sur la situation et en particulier sur les mesures complémentaires que la Conseil communal pouvait prendre de son propre chef. La formation du personnel doit être soutenue, année après année. C'est une préoccupation et une priorité. Data Consulting nous a assuré mettre tout en œuvre pour assurer une sécurité maximale. Wedo assure l'hébergement des données sur des datacenters certifiés ISO 27001 basés en Suisse. La startup est certifié SOC type II, qui est une certification de sécurité reconnue.

A la question est-ce que les moyens nécessaires sont mis en place ou en passent de l'être ? Dès les premières annonces de cas de cyberattaques, le Conseil communal a pris les dispositions nécessaires en s'informant tout d'abord auprès de ses prestataires de services Data Consulting et Wedo des mesures prises en matière de protection des données à la suite des cyberattaques dont ont été victimes des communes vaudoises notamment. Il a également immédiatement sensibilisé l'ensemble de ses collaborateur-trices à l'extrême prudence dans le traitement des courriels,

notamment à n'ouvrant absolument pas les mails dont l'adresse paraît douteuse. De plus, le Conseil communal a diffusé auprès de son personnel le guide publié à l'attention des communes « Prévenir les cybercrimes » en priant chaque utilisateur d'en prendre connaissance et d'appliquer les règles. De plus, les collaborateur-trices ont été sensibilisé-es à mettre en lieu sûr les mots de passe qui permettent un accès à leur session. En collaboration avec Data Consulting, les mots de passe ont été renforcés et chaque utilisateur-trice est contraint-e de le modifier une fois par mois. S'agissant des accès externes, un système de double authentification existe pour l'accès au Canton avec une application sur smartphone mais il doit encore être mis en place avec la généralisation du télétravail. Le personnel disposant d'un compte informatique reçoit, à son entrée en service, une information sur les bonnes pratiques à appliquer. En cas d'absence, il est demandé le verrouillage des postes de travail. De même, Les principes de sécurité sont rappelés. Le Conseil communal entend encore renforcer la formation du personnel dans le cadre d'un diagnostic et d'un audit de cybersécurité prévu, qui permettra de tester le niveau de défense et d'apporter les correctifs nécessaires.

A la question est-ce que la commune a sollicité de l'aide ou des informations envers notre canton et autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD) ? Non. Le Conseil communal travaille en étroite collaboration avec son prestataire de service Data Consulting comme indiqué ci-dessus. De plus, le Conseil communal a assisté à deux séances organisées en collaboration entre le Canton et l'Association des communes fribourgeoises ayant pour sujet ce thème.

En conclusion, le Conseil communal va poursuivre ses efforts pour se prémunir de cyberattaques. Le Conseil communal estime que la sécurité informatique au sein de son administration est bonne, mais il considère que le risque zéro n'existe pas. Il a décidé de mettre en place une information régulière dans ce domaine pour les employés de l'administration communale et lancera une analyse de ses processus de sécurité en 2023 dans le cadre d'un diagnostic et d'un audit qui devrait aboutir à une certification.

Au nom du Conseil communal

Le secrétaire

Eric Ballaman

 COMMUNE DE BELMONT-BROYE

Le syndic

Albert Pauchard